Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BP FLEURISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Organisation du travail

Session 2003 • Code sujet : **U.33** • Durée : **Durée non indiquée dans le document**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Organisation du travail dans une boutique de fleuriste en région froide et touristique (7 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E3 - Organisation/2003/BP Fleuriste - E3 - Organisation - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

1. Organisation du travail dans une boutique de fleuriste en région froide et touristique

Le corrigé porte sur une boutique de fleuriste de petite superficie, située dans une région froide et touristique où l'activité varie selon les saisons. Les questions abordent les contraintes climatiques et commerciales, l'aménagement du trottoir, le travail en solo, la planification d'une journée et l'organisation des livraisons.

Question 1. Relever au moins deux caractéristiques de l'activité, de la clientèle ou de la région qui influencent le fonctionnement de la boutique.

La boutique doit composer avec une activité saisonnière, qui varie entre l'été et l'hiver. La clientèle est surtout touristique : elle est moins fidèle et ses achats sont plus incertains. Les ventes reposent davantage sur des achats spontanés que sur de grandes commandes, par exemple pour des mariages. Enfin, le climat froid et enneigé influence l'activité et les conditions de travail.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Activité saisonnière, clientèle touristique et peu fidèle, achats surtout spontanés, région froide et enneigée.

Question 2. Présenter trois incidences du climat froid et enneigé sur l'approvisionnement, les livraisons, le transport ou le choix et la protection des fleurs.

Le froid et la neige ont des incidences sur l'organisation de la boutique. Neige et verglas compliquent les approvisionnements et les livraisons : il faut anticiper les commandes et adapter les déplacements aux conditions routières. Le transport des fleurs présente un risque de gel, d'où la nécessité d'un véhicule équipé en climatisation. Le trottoir est peu utilisable en saison froide. Enfin, il faut choisir des fleurs résistantes au froid et protéger les plus fragiles par un emballage adapté.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Anticiper les approvisionnements, protéger les fleurs du gel pendant le transport et limiter l'exposition extérieure en période froide.

Question 3. Indiquer un avantage et quatre inconvénients liés à la superficie réduite de la boutique, en considérant notamment le stock, le choix des produits, le travail et leur mise en valeur.

Type	Conséquence
Avantage	Peu de stock à gérer.
Inconvénient 1	Choix de produits réduit.
Inconvénient 2	Espace de travail peu pratique et manque de place.
Inconvénient 3	Mise en valeur des produits limitée.
Inconvénient 4	Circulation de la clientèle difficile à organiser.

La vitrine est également réduite et peut servir à la fois au stockage et à l'exposition des produits. La petite surface contraint donc l'assortiment, l'organisation du travail et la présentation commerciale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Avantage : peu de stock. Inconvénients : choix réduit, manque de place, mise en valeur limitée et circulation difficile.

Question 4. Proposer une utilisation du trottoir adaptée à la saison froide, au profil touristique de la clientèle et à la superficie de la boutique.

De fin octobre à la mi-mai, le trottoir sera difficilement utilisable en raison du froid. Pendant la saison favorable, son aménagement doit rester de longueur réduite, comme la vitrine, pour tenir compte de la petite superficie de la boutique. La clientèle étant principalement touristique et peu tournée vers l'entretien des espaces verts, il est préférable d'y exposer des produits d'appel peu chers et de petits bouquets prêts à emporter plutôt que des végétaux d'extérieur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En saison favorable, exposer sur une longueur réduite des produits d'appel peu chers et de petits bouquets prêts à emporter.

a)

Question 5. Présenter deux avantages et deux inconvénients du fait de travailler seul dans la boutique.

Travailler seul offre une liberté d'action et de décision et permet d'économiser le coût du personnel. En contrepartie, une livraison peut obliger à fermer la boutique, faute de personne pour assurer la vente. Une maladie ou une surcharge de travail peut également désorganiser l'activité, notamment pendant les fêtes. Ces éléments résument les deux avantages et les deux inconvénients attendus.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Avantages : liberté d'action et de décision, économie de personnel. Inconvénients : fermeture lors des livraisons, difficulté en cas de maladie ou de surcharge.

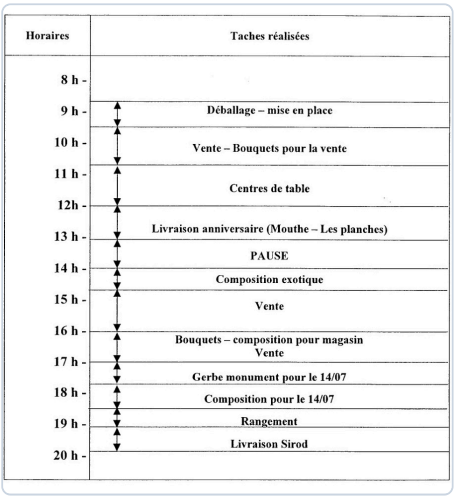
b)

Question 5. Réaliser le planning de la journée du 13 juillet 2002 en répartissant les tâches de fleuristerie, les périodes de vente, la pause et les livraisons dans les créneaux horaires de l'annexe.

Le planning répartit la préparation, la vente et les déplacements sur la journée, de 8 h à 20 h. La livraison d'anniversaire à Mouthe - Les Planches intervient avant la pause. L'après-midi alterne composition, vente et préparations pour le 14 juillet. Le rangement précède la livraison à Sirod. Les créneaux horaires et les tâches correspondantes sont repris dans le tableau de l'annexe.

Horaire	Tâche
8 h-9 h	Déballage et mise en place
9 h-10 h	Vente et bouquets pour la vente
10 h-11 h	Centres de table
11 h-12 h	Livraison anniversaire à Mouthe - Les Planches
12 h-13 h	Pause
13 h-14 h	Composition exotique
14 h-15 h	Vente
15 h-16 h	Bouquets et composition pour le magasin, vente
16 h-17 h	Gerbe monument pour le 14 juillet
17 h-18 h	Composition pour le 14 juillet
18 h-19 h	Rangement
19 h-20 h	Livraison à Sirod

Planning de la journée complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

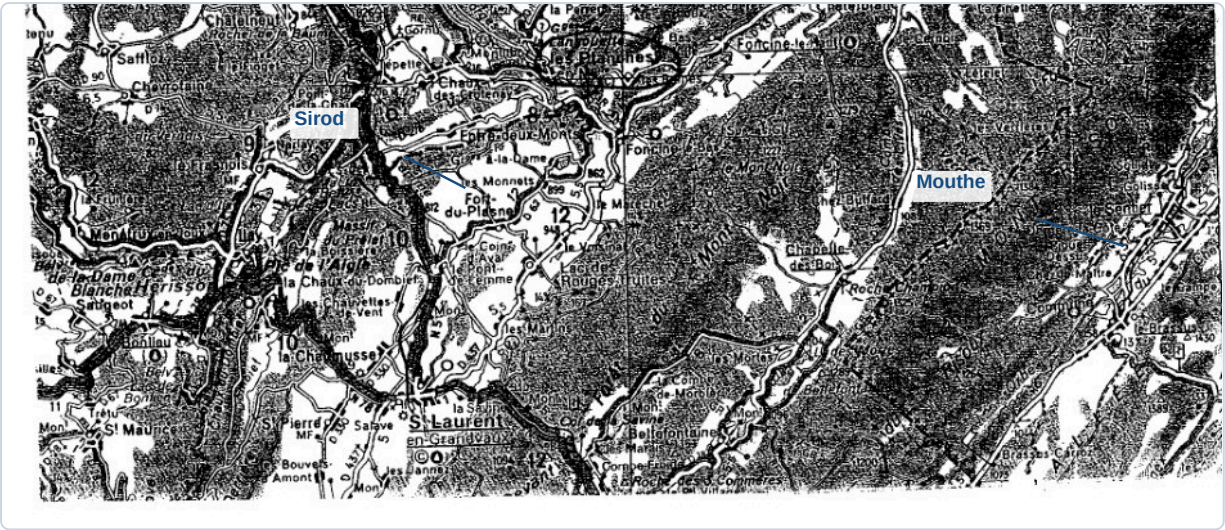
De 8 h à 20 h : mise en place, ventes et préparations, livraison à Mouthe - Les Planches, pause, rangement puis livraison à Sirod.

c)

Question 5. Identifier les lieux de livraison à partir des indications du planning et de la carte fournie.

Le planning indique deux destinations : Mouthe - Les Planches pour la livraison d'anniversaire, puis Sirod pour la dernière livraison. La carte de la page 4 permet de localiser Mouthe à l'est de Sirod. Les deux lieux sont repérés sur l'extrait cartographique.

Lieux de livraison repérés sur la carte



✓ RÉPONSE À RETENIR

Livraison d’anniversaire : Mouthe - Les Planches. Dernière livraison : Sirod.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve U.33 d'organisation du travail du BP Fleuriste, session 2003, est présentée sous forme de corrigé indicatif. La durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Elle étudie une boutique située en région froide et touristique et évalue l'analyse de son activité, l'adaptation aux contraintes climatiques, le travail en solo, la planification d'une journée et l'organisation des livraisons.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En période de neige ou de verglas, anticiper les approvisionnements et adapter les déplacements et livraisons.
- Protéger les fleurs du gel pendant le transport et choisir des végétaux résistants aux basses températures.
- Adapter l'utilisation du trottoir à la saison, à la clientèle touristique et à l'espace disponible.
- Un planning répartit les tâches de production, la vente, la pause et les livraisons dans des créneaux cohérents.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter le nombre de réponses demandé et rattacher les idées au contexte de la boutique.
- Pour le trottoir, tenir compte de la saison froide et de la demande d'une clientèle touristique.
- Vérifier que le planning reprend les tâches, la pause et les livraisons indiquées dans l'annexe.
- Utiliser la carte et le planning ensemble pour identifier les lieux de livraison.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter les conséquences du climat sur l'activité du fleuriste ?

Associez chaque conséquence à une mesure professionnelle : anticiper les approvisionnements si les routes sont difficiles, protéger les fleurs du gel pendant le transport et privilégier des végétaux adaptés aux basses températures.

Q : Comment compléter efficacement le planning de la journée ?

Répartissez les tâches figurant dans l'annexe dans les créneaux horaires correspondants. Faites apparaître la préparation, la production florale, la vente, la pause et les livraisons, en respectant l'enchaînement de la journée.

Q : Quel est le barème et quelle durée faut-il prévoir pour l'épreuve ?

Le barème indiqué totalise 20 points : 2, 3, 5, 2, puis 2, 5 et 1 point. La durée de l'épreuve n'est pas imprimée dans le document ; répartissez donc votre temps en fonction des points.

Q : Le corrigé impose-t-il une seule formulation de réponse ?

Non. Le document précise que les éléments de correction sont indicatifs et que chaque jury est souverain. Les réponses doivent satisfaire la consigne et rester cohérentes avec les contraintes professionnelles décrites.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E3 - Organisation/2003/BP Fleuriste - E3 - Organisation - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.